



L'Hébergement d'urgence des femmes victimes de violences conjugales remis en question

Aujourd'hui, la situation de l'hébergement des femmes victimes de violences conjugales est alarmante à Toulouse

Les pouvoirs publics ne garantissent plus la mise en sécurité inconditionnelle et durable des femmes qui ont été contraintes de quitter leur domicile en urgence.

Depuis cet été, les dispositifs de mise en sécurité à l'hôtel financés par le Conseil départemental ou la ville de Toulouse sont limités à 14 jours pour toutes les femmes victimes de violences conjugales. Et après ???

Elles ne sont plus assurées de la continuité de leur hébergement, l'État ne prenant pas systématiquement le relais.

Aujourd'hui, des femmes victimes de violences conjugales, notamment enceintes ou avec des enfants, se retrouvent à la rue au bout de 14 jours. Elles nous racontent leur parcours chaotique cherchant un abri de fortune : hall d'aéroport, cage d'escalier, parc public, rencontres fortuites... Ceci renforce leur situation de vulnérabilité et d'insécurité. D'autres restent à leur domicile et continuent à subir les violences de leur partenaire.

Alors que toutes les campagnes des Pouvoirs publics incitent les femmes victimes de violences conjugales à « briser le silence » et sortir des violences, les réponses concrètes apportées sont contradictoires.

Les dispositifs n'assurent plus les conditions nécessaires d'hébergement pour permettre à **toutes** les femmes victimes de violences qui le demandent d'avoir un toit pour elles et leurs enfants.

**Participez au rassemblement unitaire le samedi 25 novembre à Jean Jaurès,
11h30 contre toutes les violences faites aux femmes**